

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 26 mars 2021

N° CP-2021-3-12-3

12^{ème} **Commission**
Commission Centre Alsace

Service instructeur
Unité partenariats et contractualisations

Service consulté

PROLONGATION DU DELAI DE VALIDITE D'UNE SUBVENTION ATTRIBUEE AU TITRE DES PROJETS STRUCTURANTS DU CTV 2014-2019 PIEMONT VAL D'ARGENT PAYS WELCHE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de prolonger jusqu'au 31 décembre 2021, le délai de validité de l'aide départementale de 198 000 € au profit de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour la réhabilitation du réseau de déchèteries situées à Kaysersberg, Sigolsheim et Orbey, attribuée au titre des projets structurants du Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche. Ce rapport a recueilli l'avis favorable de la Commission territoriale du Centre Alsace réunie le 12 février 2021.

Par délibération du 13 septembre 2019, la Commission permanente du Haut-Rhin a accordé une subvention de 198 000 €, soit 21 % d'une dépense subventionnable de 942 857 € HT, à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg pour la réhabilitation du réseau de déchèteries situées à Kaysersberg, Sigolsheim et Orbey.

A cet effet, le porteur de projet avait jusqu'au 31 mars 2021 pour faire parvenir à la collectivité les pièces nécessaires au versement de l'aide.

Par correspondance du 1^{er} décembre 2020, la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a sollicité la Collectivité européenne d'Alsace pour proroger la durée de validité de l'aide jusqu'au 31 décembre 2021.

En effet, suite à des difficultés liées à la crise sanitaire, la Communauté de Communes ne sera pas en mesure de transmettre le dossier de demande de paiement dans les délais.

Il vous est proposé de proroger le délai de validité de cette aide départementale attribuée à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg jusqu'au 31 décembre 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de prolonger jusqu'au 31 décembre 2021, conformément à la demande de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg en date du 1^{er} décembre 2020, le délai de validité de l'aide départementale de 198 000 € pour la réhabilitation du réseau de déchèteries situées à Kaysersberg, Sigolsheim et Orbey, attribuée au titre des projets structurants du Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche 2014-2019,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme 064, opération 003, chapitre 204, nature 2041582, fonction 7211 du budget de notre Collectivité.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY